



Se retrouver, se souvenir, s'entraider

Amicale nationale des fusiliers marins et commandos

Assemblées générales ordinaire et extraordinaire de l'ANFMC



Se retrouver, se souvenir, s'entraider

Congrès de l'Amicale Nationale des Fusiliers Marins et Commandos



11,12 et 13 octobre 2024

Procès-verbal du 12 octobre 2024

L'assemblée générale s'est réunie en session ordinaire (AGO) le samedi 12 octobre 2024, en salle de la scène Vauban – 7 rue Vanderghote 59820 Gravelines, sur convocation du président national, le capitaine de vaisseau ® Paul-Henri DESGREES du LOÛ.

La réunion débute à 14h08



**Mot du président de la section de Paris,
Pascal HOCQ**

**Mot d'accueil du Président de la
section de Paris Pascal HOCQ**





**Par le président national,
CV (R) Paul-Henri DESGRÉES du LOÛ**

Ouverture de l'Assemblée Générale

Je voudrais d'abord vous dire la joie que j'ai à vous retrouver aujourd'hui et pendant ce week-end à l'occasion de ce congrès annuel à Gravelines.

Certains ont fait un long déplacement, parfois fatigant. Qu'ils en soient vivement remerciés.

La période qui nous sépare de notre précédente assemblée générale a été très riche en événements. Elle est tout d'abord marquée depuis janvier par toutes les cérémonies des 80^{ème} anniversaires des combats de 1944.

Trois commémorations majeures pour nous, et que nous avons eu à cœur de fêter, ont déjà marqué la vie de l'amicale, et une est à venir.

Il y a celle dont tout le monde parle et qui a été largement relayée par les médias, je veux bien sûr parler de la commémoration du débarquement du 6 juin en Normandie qui n'a pas été une affaire facile pour nous. Sans nouvelle pendant plusieurs mois de nos demandes de places (180) adressées dès le mois de janvier, et réitérées 3 mois plus tard, la réponse début avril du général chargé de la Mission Libération laissait penser que nous serions entendus mais que rien n'était garanti.

Nous étions près de 120 dix ans et cinq ans plus tôt, et j'imaginai donc que nous pourrions nous retrouver en nombre à Omaha. Et puis le couperet est tombé fin avril : pas 180 places, pas 120 mais12 !

Fort heureusement, mi-mai, Antonio se rendait en Italie avec Marie-Hélène Chatel, ici présente, qui organisait un voyage mémoriel pour la Fondation de la France Libre de 5 jours. Là, il a pu rencontrer à plusieurs reprises la Secrétaire d'Etat Madame Patricia Mirallès qui nous avait déjà fait l'honneur de présider notre cérémonie à Toulon lors du Congrès. Je ne m'attarderai pas maintenant sur les cérémonies que nous avons organisées en Italie à la mémoire du CF Hubert Amyot d'Inville tué le 10 juin 1944 lors des combats de Montefiascone. Nous entendrons un mot d'Antonio à ce sujet tout à l'heure.

Toujours est-il qu'après avoir fait part à Madame Mirallès de notre très profonde déception, la magie du téléphone ministériel a un peu opéré et, 24 heures plus tard, nous

avons bénéficié de 20 places supplémentaires, sans doute prise sur celles accordées aux très nombreuses délégations étrangères, qui sont venues consolider notre groupe anormalement petit initialement.

A l'inverse, l'Amicale était présente en force à Ouistreham, formant un très beau bloc.

Et puis il y eut les commémorations du Débarquement de Provence et, 10 jours plus tard, de la Libération de Paris.

Chaque fois, l'Amicale était présente, en béret vert pour les uns et béret bleu pour les autres, apportant ainsi un beau témoignage, en particulier auprès des jeunes qui ne sont pas autant sensibilisés sur ces pages d'histoire que celles du DDay.

Et puis bientôt, le 23 novembre, nous nous souviendrons de la Libération de Strasbourg

Se souvenir de nos disparus, témoigner en rappelant ces pages de l'histoire de notre spécialité et plus largement de notre Histoire de France, lors de nos cérémonies mais aussi dans le milieu scolaire, comme nous le faisons de plus en plus, sont des activités prenantes.

Notre présence auprès de nos familles en deuil pour les soutenir dans ces moments douloureux, l'accompagnement de nos blessés aussi sont particulièrement exigeants et parfois très délicats.

Et donc, je voudrais à ce stade remercier tous nos amicalistes pour leur engagement qui ne faiblit pas, et plus encore les présidents de section qui sont sur tous les fronts, sans cesse et tous les jours. Je n'oublie pas les délégués régionaux qui les représentent dans les territoires qui leur sont confiés, et je voudrais également témoigner ma vive reconnaissance aux bureaux qui assistent nos présidents.

Se souvenir est l'un des piliers de notre Amicale. La transmission de la mémoire en est un nouveau depuis peu. Ecouter nos anciens, apprendre à leur écoute, comprendre ce qu'ils ont fait, savoir d'où nous venons et faire partager aux générations suivantes ce que nous avons entendu est un grand défi depuis près de deux ans dont nous parlera Sylvain qui a eu l'idée lumineuse de monter une équipe spécialisée.

Mais un voyage en Italie, un déplacement pour aller entourer une famille, pour nous rendre à une cérémonie, pour permettre à un blessé de participer à nos activités ou pour aller interviewer et enregistrer un grand ancien nécessitent des mises de fonds personnelles qui peuvent être des freins individuels.

Fort heureusement, le contexte est un peu différent depuis quelques jours. Vous savez en effet sans doute que nous venons de décrocher le statut d'association d'intérêt général.

Ce statut n'était pas gagné d'avance. Nous le devons en partie à l'élargissement de notre public et, notamment vers les jeunes en milieu scolaire, les PMM et les jeunes du service national universel (SNU), et à notre bénévolat.

Il nous permet dorénavant de recevoir des dons et d'émettre en contrepartie des reçus qui donnent un avantage fiscal. Nous en ferons de la publicité, nous irons voir des mécènes pour des projets particuliers mais, sans attendre, je souhaite que vous vous fassiez notre relais pour le faire savoir autour de vous.

Ces dons pourront également nous permettre de mieux aider financièrement celles et ceux qui sont dans des situations difficiles.

Comme je vous le disais, l'Amicale a été bien visible depuis notre dernière assemblée générale et les projets ne vont pas manquer avec cette nouvelle donne. Cette visibilité, pour peu qu'elle reste aussi forte et se développe encore pourrait nous permettre d'augmenter nos effectifs à un moment où nombre d'associations d'anciens voient leur nombre d'adhérents diminuer.

C'est ce que je nous souhaite pour les mois à venir.

Enfin, avant que nous poursuivions notre réunion, je souhaite remercier au nom de tous les présents tout particulièrement Pascal et toute son équipe parisienne, Ludwig en particulier, et Jean-Pierre qui avait initié l'idée du congrès à Gravelines, pour l'organisation pleine de rebondissements de ce week-end. Un grand bravo à tous.

Merci enfin à nos amis Belges qui sont particulièrement et toujours fidèles à nos Assemblées.



Liste de nos disparus depuis l'AG
du 21 octobre 2023

Par le secrétaire national,

LV (R) Patrick JOSIEN

Section Est (1 en 2024)

Marc PETITOT

Section Brest (1 en 2024)

Jean Le Roux, 15 juillet 2024

Section Aquitaine : (4 en 2024)

Guy CHAGNAUD, le 10 février 2024

Jean Pierre LEGUEN, le 10 mars 2024

Jean SCHOEN, le 6 avril 2024

José LARCHE, le 6 août 2024

Section Paris (3 en 2024)

Triboux RAYMOND

Alain CHARPIOT 23 août 2024.

Jean Pierre DELATTRE 1 septembre 2024.

Section Toulon (6 en 2024)

Alain CORRE 12 juillet 2024

Betty CROS 2 août 2024

Robert DOLLO 7 août 2024

Wilfrid SEIGNIER 6 août 2024

Jean-Claude MAJESKI 29 août 2024

Bruno VICTOR 7 octobre 2024

Section Lorient (12 en 2024)

Jean-Claude SERRE

Emile AUBRY

Fernand LOUCHART

Jean-Pierre GARITTE

Pierre BESSIERE

Bruno DALLERAC

Guillaume PENNEC

Georges MARIE

Claude ROYER

Jean-Pierre HUE

André SOLBES

Gilles PUREN



Minute de silence

Par le président national,

CV (R) Paul-Henri DESGRÉES du LOÛ



Approbation du Procès-Verbal de l'AG
du 21 octobre 2023

Par le président national,

CV (R) Paul-Henri DESGRÉES du LOÛ

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.



Renouvellement du bureau national - Vote

Par le président national,

CV (R) Paul-Henri DESGRÉES du LOÛ

Art. 8 LE BUREAU NATIONAL

L'Association est pilotée par un bureau national composé des membres suivants, élus en assemblée générale (AG) : le président, le vice-président, le secrétaire et le trésorier.

Les membres du bureau national sont élus pour un an à main levée par l'assemblée générale, et sont renouvelables chaque année. On procède à un vote à bulletin secret, si un des membres du conseil d'administration le demande.

Les membres sortants sont rééligibles.

Lors de l'élection des membres du bureau national, l'assemblée générale est composée des seuls membres titulaires à jour de leur cotisation.

Conformément aux statuts le bureau national est démissionnaire et soumis aux votes pour son élection. Se représentent :

BUREAU NATIONAL

DESGRÉES du LOÛ Paul-Henri	Président national
JOSIEN Patrick	Secrétaire national
LIS Richard	Trésorier national
CIMINNA Antonio	Vice-Président
FAUCHARD Francis MONMASSON Jean-Pierre	Chancelier national ou Vice-chancelier national

Aucune candidature nouvelle ne se manifestante, la composition du bureau national est approuvée à l'unanimité.



Renouvellement du Conseil d'Administration (CA) - Vote

Par le président national,

CV (R) Paul-Henri DESGRÉES du LOÛ

A l'issue du vote, le Conseil d'Administration ci-après est approuvé à l'unanimité et Quitus est donné aux administrateurs.

AQUITAINE : SIRET n° 428.435.051.00050

POINEAU Erick

Président de section
Siège social : 3 Allée Louis de Foix,
33123 Le Verdon-sur-Mer

BREST : SIRET n° 428.435.051.00035

CIMINNA Antonio

Président de section
Siège social : 60 route de Penn An Ero Vras
29470 Plougastel Daoulas

EST : SIRET n° 428.435.051.00068

FRID Michel

Président de section
Siège social : 72 Route de Varennes
71410 Dommartin les Cuiseaux

LORIENT : SIRET n° 4 28.435.051.00043

LEULIET Sylvain

Président de section
Siège social : 17 rue de Ker dual 56100 Lorient

PARIS : SIRET n° 428.435.051.00076

HOCQ Pascal

Président de section
Siège social : 70 vieux Chemin de Monthléry
91620 La Ville au Bois

TOULON: SIRET n° 428.435.051.00084

RAGAIN Philippe

Président de section
Siège social : Résidence Vallon des Bonnes Herbes –
BT C Chemin des Bonnes Herbes 83200 Toulon



Focus sur les effectifs de l'Amicale

Par le président national,

CV (R) Paul-Henri DESGRÉES du LOÛ

Le tableau général récapitulatif, ci-après, démontre une situation stable de nos effectifs ce qui n'est pas le cas de beaucoup d'autres amicales ou associations.

	TT 2017	TT 2018	TT 2019	TT2020	TT2021	TT 2022	TT 2023	T 2024 au 11/10/2024	Ecart 2023 2024
Exercices									
Nb Membres Titulaires	1101	1118	1118	1219	1214	1195	1283	1273	-10
Nb Membres associés	53	65	71	0	68	73	73	83	10
Nb Membres d'honneur	4	11	9	2	6	6	5	6	1
Nb Membres bienfaiteurs	13	11	10	2	11	10	10	4	-6
Nb Membres Sympathisants	88	93	102	6	80	87	97	103	6
Nombres de Membres	1259	1298	1310	1229	1379	1371	1468	1469	1
Nb d'Adhésions	81	76	94	3	56	91	107	109	2
Mutations	2	2	0	0	1	5	9	3	-6
Nb Membres DCD	39	34	36	43	51	44	29	19	-10
Nb Membres démissionnaires	7	34	28	0	8	7	9	4	-5
Nb Membres radiés	9	17	10	0	15	36	54	7	-47
Nombre total de Mb sortants	55	85	74	43	74	87	92	33	-59
Défférentiel	26	-9	20	-40	-18	4	15	72	57
Veuves	66	75	77	86	74	83	68	82	14
Effectifs sans veuves	1193	1223	1233	1143	1305	1288	1402	1366	-36



Rapports d'activités

Focus sur le recueil de souvenirs de nos anciens – Section de Lorient

Samedi 12 octobre 2024
Congrès National ANFMC Gravelines

Amicale Nationale des Fusiliers
Marins et Commandos

Section Lorient / Bretagne Sud
Bilan 2023 / 2024





Bilan et perspectives

« se retrouver, se souvenir, s'entraider »

Bilan satisfaisant avec des effectifs en progression ; difficulté à élargir notre périmètre (délégations), rayonnement réduit au-delà du pays de Lorient et Morbihan.

1^{ère} association historique ; l'ANFMC, agit maintenant en **complémentarité** avec de nouveaux partenaires associatifs (« entraidefusco », « associations commandos... »), parfois en **concurrence** avec d'autres associations mémorielles plus présentes sur les réseaux sociaux que sur le terrain... L'ANFMC doit rester le référentiel de notre histoire, du souvenir de nos anciens, de l'hommage à nos morts et du respect de nos valeurs (**point fort : notre visibilité en termes de « tenue »**).

Au moment où les militaires sont moins présents dans les cérémonies ; soyons les garants de nos traditions et de notre mémoire combattante.

Il nous faut agir sur le terrain de la communication (vers tous les publics et notamment les jeunes) en développant nos actions dans le domaine du « se souvenir » (histoire, mémoire et témoignages, patrimoine), et du « s'entraider » (liens avec nos membres isolé(e)s, partenariat à étudier avec la FORFUSCO pour le soutien des blessés).

Nous réunissons davantage de monde en activités de cohésion (peu visibles du public...), que pour les cérémonies... (Un effort à faire par tous pour équilibrer la participation et mieux rayonner).

Élargir le champ des activités nécessite du financement, actuellement limité aux seules cotisations ; même si d'autres pistes existent, elles sont laborieuses et contraignantes...

Annuellement, notre activité représente près d'une centaine de « prestations » (dont obsèques) réunissant environ 2000 membres

Activités dimensionnantes (période 2023/2024) nombre / participation

Congrès National / AG / CA / Cérémonies ANFMC (dont Oustreham, Ninh-Binh, journée du souvenir...)	10	300	
Journées Nationales d'hommage, commémorations (MPF AFN/INDO, 08/05, 14/07, 11/11...)	12	250	
Cérémonies de tradition spécifiques CDOS et FM (passations de commandement, hommages...)	30	450	
Activités mémorielles, conférences, recueil de témoignages, expositions, divers...	10	50	
Activités de cohésion, repas, BBC, marches	10	850	

Effectifs (exercice 2022/2024)

	1 ^{er} janvier 2022	1 ^{er} juin 2022	1 ^{er} octobre 2023	1 ^{er} octobre 2024
Membres titulaires	483	503	532	552
Membres Sympathisants	7	15	18	19
Membres Associés	65	68	66	72
Totaux	555	586	616	643



Chaque année, au mois de janvier l'ANFMC/Lorient se jette à l'eau pour recruter ses membres ... 2022 (15...), 2023 (40...), 2024 (45...)



ANFMC/Lorient, un ancrage local, avec un rayonnement élargi



Présence significative aux cérémonies de Lorient à Brest , de Lauzach à Ouistreham et Paris (CA).
Participation régulière aux Congrès ANFMC .
Un « bureau » efficace qui devra se renouveler.
L'ANFMC/Lorient souhaite organiser le Congrès 2026 (170^{ème} anniversaire de la création de notre spécialité).

Limites d'action principalement financières !!!



Rapports d'activités



Commémoration en 2024 de la campagne d'Italie du Régiment de Fusiliers Marins Section de Brest



Concernant le sujet de la commémoration de la campagne d'Italie du 1er Régiment de Fusiliers Marins en 1944 :

Le vice-président de l'Amicale, Antonio Ciminna, s'est rendu en Italie du 18 au 22 septembre en compagnie de Madame Marie-Hélène Chatel (déléguée à la mémoire de la 1ère DFL). Ils y ont rencontré l'Ambassadeur de France à Rome, l'attaché de défense et un certain nombre d'élus ou de personnalités locales avec lesquels ils ont pu échanger sur ce sujet du 80ème anniversaire.

Il s'agissait de faire une reconnaissance du parcours mémoriel du 1er Régiment de Fusiliers Marins et de la Division Française Libre.

Une rencontre avec 2 historiens, Roberto IACOVONI (Rome) et Raffaele MONCADA (Milan) a d'abord permis, à la suite de leurs recherches sur le journal de marche du 1er RFM, de retrouver le lieu où, à Viterbe, mourut le Capitaine de frégate Amyot d'INVILLE ainsi que sa tombe à Rome (Cimetière militaire français Monte Mario exactement).

Sa tombe, dans le cimetière Français est très bien entretenue mais est totalement nue. Quant au lieu de sa mort, il n'est repéré par aucune stèle La rencontre qui a suivi avec le vice-maire de Viterbe, Alfonso Antoniozzi, et le conseiller Défense, le général de l'Armée de l'Air Gianluca Martinengo, a montré que la municipalité était très favorable à la mise en valeur du sacrifice des soldats Français et à la mise en place, lors d'une cérémonie, d'une plaque à la mémoire d'AMYOT d'INVILLE. Ce projet et celui de la présence éventuelle d'un bâtiment de la Marine ont ensuite été évoqués avec l'Ambassadeur de France.

Chronologie du voyage qui a suivi en Italie :

- Le 10 mai 2024, départ de Plougastel ; arrivée à Viterbe le 12 mai dans la soirée ; réunion le lundi matin à la mairie de Viterbe.
- Le 15 mai, départ de Viterbe en direction de Venafro
- Le 17 mai 2024, cérémonie au cimetière militaire français de Venafro en présence de Madame Patricia Mirallès, Secrétaire d'Etat auprès du ministre des Armées, de l'Ambassadeur Martin Briens et de Marie-Hélène Chatel, de Francis Dubois (ANFMC Brest et Lorient et porte-drapeau).
- Le 18 mai, transit vers le lac de Bolsena ; déjeuner avec la ministre, l'Attaché de Défense, Marie-Hélène Chatel et les personnes l'accompagnant ; cérémonie l'après-midi : dévoilement la plaque en hommage au capitaine de frégate Hubert Amyot d'Inville en présence de Madame Patricia Mirallès.
- Dimanche 19 mai, départ de Viterbe dans la matinée pour Rome.
- Lundi 20 mai, cérémonies au cimetière militaire Français de Monte Mario sur la tombe d'Amyot d'Inville et sur celle du lieutenant-colonel Champrosay

Le déplacement de Madame Mirallès revêtait en principe, côté Français, un caractère privé.

Le dévoilement de la plaque à la mémoire du CHF Hubert d'Amyot d'Inville a été réalisé sur un chevalet faute d'avoir pu la fixer sur une stèle à la suite de difficultés administratives.

Une cérémonie ultérieure devrait être organisée à cet effet





Focus les activités – Section de Toulon

La section de Toulon aborde son programme d'activité avec un focus sur celles de cohésion et du débarquement de Provence.



**Par la chancellerie nationale
M. Jean-Pierre MONMASSON
Vice-chancelier**

Avancées en matière de récompenses et de décorations

Jean-Pierre Monmasson, Vice-chancelier national, précise tout d'abord que notre chancellerie travaille sur les Ordres nationaux et sur l'acte terroriste, ensuite sur la carte et la croix du combattant, puis pour finir sur toutes les autres décorations que la France peut vous octroyer. La chancellerie rappelle qu'il convient de lui transmettre tout dossier complet de demande de décoration. Ci-après sont joints les états d'avancée des travaux de demandes de décorations.

	0	Méd Mil	ONM	ix Cbt Vol	Croix Comb	TRN	Comm AFN	Méd Aéro	Mer Mar	Stat Inter	Méd Inter	Méd Sports	MDM	Méd Récomp	DefNale	DPLV	Mérite Agric	NOM
Aubry PH												envoyé 2022						Aubry PH
Busson K																		Busson K
Carlet P																		Carlet P
Darcy V																		Darcy V
Deneuille L																		Deneuille L
Etchebarne																		Etchebarne
Frid M																		Frid M
Gauneau G																		Gauneau G
Gestalin Y																		Gestalin Y
Giraud JM																		Giraud JM
Grare P																		Grare P
Guillevic Y																		Guillevic Y
Hautecoeur E																		Hautecoeur E
Hervéhou P																		Hervéhou P
Lacoste B						11-juin-24	juin-24						Liban 2022					Lacoste B
Lallemand D																		Lallemand D
Le Gall C												02/09/2024				09/09/24		Le Gall C
Lebever Y																		Lebever Y
Marceaux G																		Marceaux G
Mélac S																		Mélac S
Mignon L																		Mignon L
Quehinec D																		Quehinec D
Ragain Phil						16/07/19/05	1/2024		OK-2024-TLN						essnuc 2017			Ragain Phil
Scoth P												02/09/2024				2024		Scoth P
Senant JP													Ormuz					Senant JP
																		Reporté

NOMS	PRENOMS	DATES ENVOI	L.H.	M.M.	O.N.M.	C.C.V.	C.C.	T.R.N.	M,AGRI.	M,MER.	M.J.S.E.A.	DEF.NAT.	MOM	COM,FRAN,	COM/AFN	TERROR
AUFFRET	ANDRE	09/03/2023										oui				
BEAUJEAN	DANIEL	22/03/2023					OUI	20/12/2023								
BLAIZE	JEAN MARC	20/06/2023									01/02/2024					
CHORON	FRANCK	20/04/2024											05/01/2024			
CIMINNA	ANTONIO	20/07/2023		NON												
DEIDDA	ROBERTO	09/02/2023											25/02/2023			
DESECURES	EDMOND	03/07/2023					NON	NON								
DUBREUIL	LOIC	02/10/2023					OUI	29/03/2024					11/10/2023			
DURET	THIERRY	02/10/2023					OUI	14/12/2023					11/10/2023			
GAUTHIER	J,JACQUES	22/06/2023					?	27/10/2023					10/08/2023			
GIBOULOT	CLAUDE	15/03/2023				OK						oui				
GIRARD	THIERRY	02/10/2023											11/10/2023	11/10/2023		
GOMEZ	CYRILLE	06/01/2024											23/01/2024			
GRANDJEAN	MICHEL	25/05/2023											OUI			
GREVELLEC	YVES	22/03/2023									????					
LE MENTEC(UNC)	ANDRE	30/08/2023										OUI				
le TALLEC	YVES	04/05/2023										????				
le TESSON (UNC)	J.CLAUDE	29/04/2023					OUI									
MARCELIN	J.EDGARD	09/04/2023											24/05/2023			
SCOTH	PASCAL	31/03/2023							????							
VANDERNOTTE	RICHARD	07/04/2023					NON	NON								
VIEIRA	ROGER	21/25/09/2023					OUI	12/12/2023					11/10/2023	11/10/2023		
CAMPS	FREDERIC	26/10/2023					OUI	OUI								
MILLET	CHRISTIAN	06/01/2024					OUI	01/01/2024					OUI			
BATIOT	MARC	17/01/2024					OUI									
SCHMID	GERARD	12/01/2024												06/02/2024		
MOMMENS	ERIC	30/01/2024										OUI				
LE ROUX	PATRICK	30/01/2024										OUI				
LADAM	JEAN MARC	22/01/2024					OUI	juil-24								
CORRE	JEAN PIERRE	06/05/2024											OUI			
PINET	JEAN-LOUP	08/02/2024														
CHRISTIE(UNC)	FREDERIC	14/02/2024														
le TESSON (UNC)	JEAN CLAUDE	06/02/2024														23/02/2024

NOMS	PRENOMS	DATES ENVOI	L.H.	M.M.	O.N.M.	C.C.V.	C.C.	T.R.N.	M,AGRI.	M,MER.	M.J.S.E.A.	DEF.NAT.	MOM	COM,FRAN,	COM/AFN	TERROR
LE ROY	GUY	28/03/2024											OUI			
FERON	BRUNO	06/05/2024														
THIRIOUX	JACQUES	19/02/2024														
JAFFRAY	JEAN YVES (UNC)	07/03/2024										OUI				
BUGNARD	MARC	19/03/2024														
SOULARD	XAVIER	28/03/2024											OUI	OUI		
BEGUEL	ROGER	17/04/2024											OUI			
MONIER	ALAIN	20/04/2024														
DOUTRELEN	PIERRE	20/04/2024														
PETIT	MARIUS	02/06/2024														
CLUZEL	ROGER	30/04/2024											OUI			
CARET	JEAN FRANCOIS	30/04/2024											OUI			
STEPHANT	DIDIER	29/04/2024														
HAYANO	JEAN-CLAUDE	06/05/2024														
PAULE	DIDIER	21/03/2024											OUI			
HAMON	JEAN-YVES	01/07/2024														
MENIER	JEAN-MARC	14/06/2024											OUI			
THOMAS	ERIC															
ROUSSOTTE	MICHEL	24/06/2024														
BOUVIER	FRANCOIS	25/07/2024														
CLAVER	ANTOINE	04/07/2024											NON			
WACH	NICOLAS	29/07/2024											OUI			
GOURDEN (UNC)	JEAN LOUIS	21/07/2024														
DIVERRES	PIERRICK															



Par le trésorier national
M. Richard LIS

Rapport financier - voté

AMICALE NATIONALE DES FUSILIERS MARINS ET COMMANDOS

COMPTES DE RESULTAT - EXERCICE 2023 - COMPTABILITE COURANTE			
DEBIT		CREDIT	
Cotisation à la FAMMAC (300x5,50 € = 1650 €)	1 650,00 €	cotisations des sections	5 420,00 €
cotisation à la "Flamme sous l'Arc de Triomphe"	200,00 €		
cotisation à la FNAP	180,00 €		
Gerbe ARC DE TRIOMPHE	290,00 €		
Gerbe MOULIN DE LAFFAUX	129,50 €		
Gerbe LARGENTIERES	150,00 €		
Gerbe POINTE SAINT MATHIEU	65,00 €		
Gerbe ABBEVILLE	100,00 €		
Gerbe obsèques QM Fusilier Marin Clément ELARD	70,00 €		
Ferion BREST	150,00 €		
pipera 51st HD Arc de Triomphe	100,00 €		
participation CN - Congrès Toulon	2 200,00 €	intérêts comptes sur livrets	604,67 €
part Daisee Nat - billets d' avion Antonio CIMMINA - Italie	99,17 €		
3 repas LES AMANDIERS NANTERRE CA du 28/02/2023	105,00 €		
gestion du site Web National - Jean-Christophe ROUXEL 2023	200,00 €		
frais de tenue de compte	100,20 €		
Total des dépenses	8 788,87 €	Total des recettes	6 024,67 €
excédent	235,80 €	excédent	0,00 €
TOTAUX	8 024,87 €	TOTAUX	6 024,67 €

ANNEXE DU COMPTE DE RESULTAT ET DU BILAN EXERCICE 2023

détail des cotisations 2023 et du reliquat 2022 :		
section de Lorient	(1425+1000)	2 425,00 €
section de Toulon	(1240+350)	1 590,00 €
section de Paris		585,00 €
section de l'Est	(110+300)	410,00 €
section de Brest		410,00 €
section Aquitaine (chèque arrivé trop tard)		0,00 €
		6 420,00 €
INTERETS DU COMPTE SUR LIVRET		604,67 €
COTISATIONS		
FAMMAC : 300 adhérents à 5,50 €		1 650,00 €
Flamme sous l'Arc de Triomphe : 1000 adhérents		200,00 €
FNAP : 800 adhérents parachutistes		180,00 €
		2 030,00 €
GERBES		
gerbe Arc de Triomphe + 4 bouquets enfants le 28/2/2023 (230 € - 60 €)		290,00 €
gerbe Pointe St Mathieu 13 mai 2023		65,00 €
gerbe Abbeville le 27 mai 2023		100,00 €
gerbe LARGENTIERES		150,00 €
gerbe Moulin de Laffaux		129,50 €
gerbe obsèques QM Fusilier Clément ELARD		70,00 €
		804,50 €

BILAN AU 31-12-2023			
ACTIF		PASSIF	
2 - IMMOBILISATIONS	- €	1 - CAPITAUX	22 010,60 €
		capital	21 774,80 €
3-STOCKS	- €	résultat de l'exercice 2023 - EXCEDENT	235,80 €
4 - COMPTES DE TIERS	- €	4 - COMPTES DE TIERS	- €
5 - COMPTES FINANCIERS	22 010,60 €		
livret crédit mutuel	21 104,67 €		
compte courant Crédit Mutuel	905,93 €		
TOTAUX	22 010,60 €	TOTAUX	22 010,60 €

PARTICIPATIONS DE LA CAISSE NATIONALE	
congrès national de Toulon 2023 (1500 € + 700 € aide exceptionnelle)	2 200,00 €
avion Antonio CIMMINA déplaç, Italie préparation cérémonie 1 ^{er} RFM	99,17 €
ferion de la section de BREST	150,00 €
pipera band du 51 ^{ème} HD le 28/2 Arc de Triomphe	100,00 €
	2 549,17 €
FRAIS DE REPAS LES AMANDIER (CA du 28/2/2023)	105,00 €
FRAIS TENUE DE COMPTE + carte de dépôt	100,20 €
Gestion site internet national (Jean-Christ. ROUXEL) 2023	200,00 €

Le Trésorier National

12 OCT. 2024

Richard LIS

Le rapport financier présenté par le trésorier est voté à l'unanimité



Par le trésorier national
M. Richard LIS

Montant de la cotisation versée à la caisse nationale - vote

Il est rappelé par le trésorier national que nous ne percevons plus de subvention de la part du MINARM, que les dépenses pour les congrès ont augmenté et que le pourcentage que rapporte notre livret a baissé. Néanmoins, à la vue de la situation financière équilibrée de l'amicale, il propose de ne pas augmenter les cotisations nationales pour l'année 2025. Il note que la cotisation n'a pas augmenté depuis plusieurs années mais qu'il faudra s'attendre pour 2026 à une augmentation s'il on souhaite rester à l'équilibre.

A l'issue du vote, le maintien de la cotisation est approuvé à l'unanimité



Modification du Règlement Intérieur

Annexe « Organisation de l'Amicale nationale et bureaux de section »

Rappel sur la composition de membres des bureaux par section - vote

La composition des membres des différents bureaux de section est validée à l'unanimité.



PARIS : SIRET n° 428.435.051.00076

HOCQ Pascal	Président de section Siège social : 70 vieux Chemin de Monthléry La Ville au Bois 91620
FOURROT Didier	Vice-président de section
MONMASSON Jean-Pierre	Secrétaire de section
PETIT Marius	Trésorier de section



LORIENT : SIRET n° 4 28.435.051.00043

LEULIET Sylvain	Président de section Siège social : 17 rue de Kerduval 56100 Lorient
DEPIENNE Jean Luc	Vice-président de section
LELAY Yannick	Trésorier de section
YHUEL Norbert	Secrétaire de section



SECTIONS

AQUITAINE : SIRET n° 428.435.051.00050

POINEAU Erick	Président de section
	<u>Siège social</u> : 3 Allée Louis de Foix, 33123 Le Verdon-sur-Mer
VALETTE Franck	Secrétaire de section
VALETTE Véronique	Trésorière de section



EST : SIRET n° 428.435.051.00068

FRID Michel	Président de section
	<u>Siège social</u> : 72 Route de Varennes 71410 Dommartin les Cuiseaux
VOILLEQUIN Serge	Vice-président de section
MARTINEZ Christian	Trésorier de section
CIRE Martine	Secrétaire de section



BREST : SIRET n° 428.435.051.00035

CIMINNA Antonio	Président de section
	<u>Siège social</u> : 60 route de Penn An Ero Vras 29470 Plougastel Daoulas
GOBIN François	Vice-président
ROUMIER Joël	Trésorier de section
DEZOTEUX Philippe	Secrétaire de section



Congrès national 2025

Section organisatrice Brest



CONGRES NATIONAL DE L'AMICALE NATIONALE DES FUSILIERS MARINS ET COMMANDOS A BREST du 16 mai au 18 mai 2025



Vendredi 16 mai	15h00	Cercle de la Marine Espace Océan	Accueil des participants. • Enregistrement des participants au Congrès. • Délivrance du badge Récupération clés des chambres Hébergement réglé par les congressistes
17h30		Hôtel de Ville de Brest	Conseil d'administration (<i>tenu de ville</i>)
19h00		Apéritif de bienvenue Salon Richelieu Hôtel de Ville de Brest (<i>tenu de ville</i>)	
20h00		Dîner sous forme de buffet. (<i>tenu de ville</i>) Salon Richelieu Hôtel de Ville de Brest (réglé par les congressistes)	



CONGRES NATIONAL DE L'AMICALE NATIONALE DES FUSILIERS MARINS ET COMMANDOS A BREST du 16 mai au 18 mai 2025

Samedi 17 mai	09h30	Office religieux	Messe du souvenir église Saint-Louis Brest (<i>tenu amicaliste</i>)
11h00		Esplanade du Général Leclerc Brest	Cérémonie de dépôt de gerbes Monument aux morts, (<i>tenu amicaliste avec veste, béret vert ou bleu, insignes complets de décorations</i>)
12h30		Salon Richelieu Hôtel de Ville de Brest	<u>Coquettele</u> déjeuner
15h00		Visite du Musée de la Marine	
15h30		Assemblée Générale Amphithéâtre de la Préfecture maritime de Brest (<i>tenu amicaliste</i>).	
19h30		Dîner de gala avec apéritif servi à table (<i>tenu de soirée</i>). prestation par l'Idéa de Brest Salon Richelieu Hôtel de Ville de Brest (réglé par les congressistes)	
22h00	02h00	Soirée dansante	
		Clôture de la soirée	



CONGRES NATIONAL DE L'AMICALE NATIONALE DES
FUSILIERS MARINS ET COMMANDOS A BREST du 16 mai au
18 mai 2025



Dimanche 18 mai

10h00 Départ de Brest en cars (Cercle)
11h00 Messe chapelle Saint-Mathieu pour ceux qui le
veulent
Visite libre du site pour les autres
12h30 déjeuner sur place
14h30 Visite cénotaphe
(réglé par les congressistes) à l'issue départ des
congressistes



Autres questions

- ✓ Monsieur Jean-Claude BALISSON signale qu'il a créé depuis 1997 un site sur les Commandos marine qui dénombre plus de 2 millions de visiteurs. Il lui arrive via son site de recevoir des demandes d'adhésion. En fonction de la situation géographique du candidat, il le dirige vers la section correspondante. Jean-Claude BALISSON fait observer que son site permet notamment de promouvoir l'amicale. Il signale enfin que, compte tenu de son âge, il faut envisager la reprise du site par un membre de l'amicale. Point positif pour l'amicale, il estime que ce site permettrait de dégager des revenus financiers.
- ✓ Intervention de Madame Marie-Hélène Châtel sur les activités de la fondation réalisées en lien avec l'amicale.
- ✓ Il est soulevé le manque d'un local avec un bureau et une connexion intradef sur Lorient pour notre chancellerie. Le président national indique que notre chancelier national vient de déposer un dossier de réserviste auprès d'Alfusco et que si celui-ci aboutit positivement, il en disposera à l'état-major.



Clôture de l'Assemblée Générale Ordinaire

L'assemblée générale ordinaire est clôturée à 15h48.



Ouverture de l'Assemblée Générale Extraordinaire

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée générale extraordinaire est clôturée à 15h49.



Modification des statuts de l'ANFMC

- vote



Amicale nationale des fusiliers marins
et
commandos

STATUTS DE L'ANFMC

Propositions de modification de l' Art. 4 COMPOSITION

L'Association est composée de :

d) **Membres bienfaiteurs** : peuvent être nommés membres bienfaiteurs par le conseil d'administration, les personnes physiques ou morales qui apportent ou ont apporté une aide exceptionnelle à l'Association.

d) **Membres bienfaiteurs** : peuvent être nommés membres bienfaiteurs **sur décision du bureau de la section concernée**, les personnes physiques ou morales qui apportent ou ont apporté une aide exceptionnelle à l'Association.

e) **Membres sympathisants** : peuvent être nommés membres sympathisants par le conseil d'administration, les personnes adhérant aux valeurs des fusiliers marins et commandos. Un membre sympathisant est coopté par deux membres.

e) **Membres sympathisants** : peuvent être nommés membres sympathisants **sur décision du bureau de la section concernée**, les personnes adhérant aux valeurs des fusiliers marins et commandos. Un membre sympathisant est coopté par deux membres.

A l'issue du vote, les modifications de l'article 4 des statuts de l'amicale concernant la nomination des membres bienfaiteurs et des membres sympathisants est validée à l'unanimité.



Clôture de l'Assemblée Exceptionnelle

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée générale extraordinaire est clôturée à 15h50.

Gravelines, le 12 octobre 2024

Paul-Henri DESGREES du LOÛ
Président de l'ANFMC

Patrick JOSIEN
Secrétaire national de l'ANFMC
Rapporteur de la réunion

Signé Paul-Henri DESGREES du LOÛ

Signé Patrick JOSIEN